AGIR SUR LES FREINS À LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE



2 jours

POUR UNE GESTION DES MOBILITÉS AGILE. CONTRIBUTIVE DES OBJECTIFS DE L'ORGANISATION ET DES COLLABORATEURS

PROGRAMME DE LA FORMATION

IDENTIFIER LES NOUVELLES CONTRAINTES ET LES NOUVEAUX ENJEUX

- Identifer les freins
- Clarifier les enjeux pour chacun des acteurs
- Définir les objectifs du projet

PRENDRE LE CONTEXTE EN COMPTE POUR RÉUSSIR

Carrière ? Parcours ? Les impacts concrets de ces 2 notions

DÉFINIR LA STRATÉGIE MOBILITÉ AU VU DES ÉVOLUTIONS À VENIR

- Situer la mobilité dans la démarche compétences en respectant les obligations légales
- Articuler le projet avec les autres dispositifs RH et managériaux
- Clarifier le rôle des acteurs et positionner les RH : pilote ou copilote ?

DÉVELOPPER LA CAPACITÉ À S'ORIENTER : FAIRE ÉVOLUER L'ACCOMPAGNEMENT DES SALAIRÉS

- Analyser les pratiques des managers et des salariés et leurs besoins
- Formaliser les engagements réciproques
- Identifier des process et cadres de référence attractifs
- Les outils facilitateurs : de l'info amont au on boarding

COMMUNIQUER POUR FÉDÉRER

- Valoriser la démarche
- Mettre en place un plan de communication efficace

Mon plan d'action pour lever les freins

OBJECTIFS

- Diagnostiquer les principaux freins à la mobilité au sein de sa structure.
- Prioriser les objectifs du projet mobilité.
- Clarifier le rôle des contributeurs.
- Identifier les éléments clé de réussite du dispositif.
- Mettre en place une communication mobilisatrice.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs RH, responsables gestion parcours, responsables mobilité

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation Évaluation à chaud et à froid



BULLETIND'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2 Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07 formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)	Formation choisie
□ Mme □ M. Nom	Titre
Prénom	Référence
Fonction	Dates
E-mail	Lieu
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)	Options proposées pour certaines formations :
Tél. (ligne directe)	 Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public) Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
Tél. mobile (pour infos de dernière minute)	 Expertise décisionnelle d'une neure (remise de 30% sur le prix public) Merci de préciser votre choix :
Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :	☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle
	Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s))
Entreprise / Établissement	
Adresse	
Code postal L L L L L L	Ville
Téléphone	Fax
N°d'identification (TVA intracommunautaire)	
Code APE / NAF	N° Siret
Responsable de l'inscription	
	Prénom
	Helon
	E-mail
ro. (ngric directe)	E-IIIGII
Facturation/Règlement	
□ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :	□ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :
À l'attention de	Nom de l'OPCO
Nom	Numéro de prise en charge
Prénom	Adresse de votre OPCO
Service/Fonction	
E-mail	Code postal L L L L L L
	Ville
Libellé de la facture	Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de
Ci la factura cet à adresser à l'antraprise mais à une autre adresse au un autre	la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.
Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser	Fait à : Le :
	Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :
	·
Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître	
sur la facture ? □ OUI □ NON	
Si OUI, numéro :	
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation	
Prise en charge (si parcours certifiant) :	La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente
□ CPF □ Entreprise □ OPCO	précisées sur www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv